

### BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR.TRICES

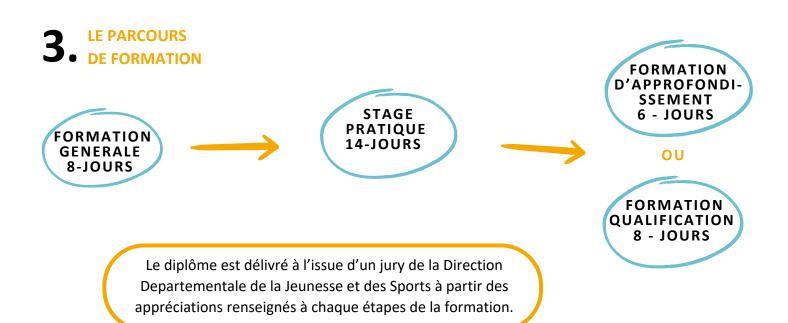
Il permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'animateur ou d'animatrice dans les Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M).

## A QUOI SERT

Le BAFA prépare à exercer le rôle d'animateur.trice auprès des enfants et des jeunes en dehors des classes et de la familles. Notre rôle principal consiste à participer à l'éducation des enfants et des jeunes! Les Accueils Collecitfs de Mineur.e.s (centres de loisirs, séjours de vacances, séjours de scoutisme...) se veulent des lieux de rencontre, d'apprentissage de la citoyenneté et de socialisation. Les diplômes du BAFA et du BAFD sont des diplômes non professionnels, permettant d'animer et de diriger ponctuellement des séjours d'enfants et d'adolescent·es. La formation prépare les stagiaires à identifié les besoins du public et le contexte pour adaptés ses actions et activités.

### 2. LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre agé.e.s de 16 ans à l'entrée en formation
- Etre pré-inscrit.e.s sur les plateformes et avoir un numéro jeunesse et sport





## 4. LE CADRE DU MINISTERE

#### **CE QUE NOUS APPREND LA FORMATION**

#### Le BAFA à pour objectif de préparer l'animateur-trice à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteur·trices ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineur·es dans la réalisation de leurs projets.

#### D'accompagner l'animateur·trice vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller à prévenir toute forme de discrimination notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

#### CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Connaissance des publics
- Démarche de projet
- Les différents types d'activités
- La réglementation
- L'animation de la vie quotidienne et collective
- Le travail en équipe
- Rôle et attitudes des animateur.ices
- Vie en pleine nature
- Sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles

# CONTENUS DE LA FORMATION D'APPROFONDISSEMENT

- Analyse et retours sur les vécus du stage pratique
- Approfondissement des notion de prise en compte de sécurité
- Rôles et attitudes a adopter dans des situations complexes



#### **LE CADRE DES STAGES**

- Nous proposons principalement des formations en internat pour enrichir les formations des bénéfices de la vie en collectivité. Ainsi, selon les périodes et les lieux, les stages sont proposés en campé ou en internat avec chambres.
- Les journées sont intenses et la vie de groupe constitue une réelle émulsion collective! Penser à arriver reposer sur le stage.

**SE FORMER** AUX ÉCLÉ•ES

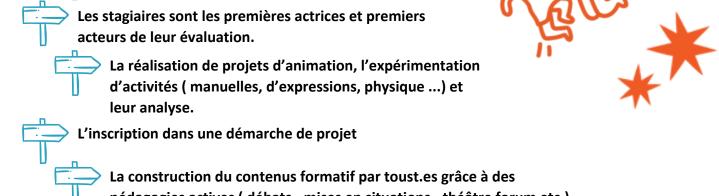
#### **NOTRE CONCEPTION DE LA FORMATION**

Dans nos stages, nous privilégions l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. Ainsi, la théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentation ou de mises en situations. C'est la personne en stage qui est la première actrice de sa formation. Nos stages sont organisés pour la plupart en internat. La dynamique qui se construit au sein du groupe est un véritable moteur pour le stage et un vrai terrain de formation pour les futurs animateurs et animatrices.

Les éclés vous proposent une formation dont vous serez les principaux acteur.ices, en vous permettant de faire des choix, de participer aux contenus de la formation par :

La mise en place d'une vie démocratique en formation.

L'implication dans l'organisation de la vie collective et sa prise en charge par le groupe.





- Avant toute formation BAFA ou BAFD, le·la stagiaire doit s'inscrire sur la plateforme Jeunes.gouv : Inscription Initiale
- Il vous sera donné un numéro d'enregistrement BAFA-BAFD. Cet identifiant personnel vous suivra pendant tout votre cursus et vous sera demandé lors de votre inscription administrative auprès des associations.
- Vous devez fournir impérativement une copie de votre carte d'identité recto-verso. Sans cette pièce le dossier ne sera pas présenté au jury en fin de cursus. Préparez aussi vos autres informations administratives : Nom, prénom, adresse mail, téléphone, adresse et code postal.
- Si vous êtes mineur·e, une autorisation parentale vous sera demandée.
- Une fois votre inscription JS réaliser vous pouvez vous rendre sur nos inscription en ligne: Inscription EEDF

L'état aide les jeunes à financer leurs formations BAFA avec une participation que vous pouvez demander à la Caisse Nationale des Allocations Familiales.



: N- il vous faudra garder le même document tout au long de votre parcours de formation BAFA.

Certaines mairies et les départements choisissent d'apporter un soutiens financier, renseignez vous autour de vous!



### NOS CONDITIONS D'INSCRIPTIONS **AUX FORMATIONS BAFA-BAFD**

#### Nos tarifs :

Le prix du stage comprend l'adhésion et l'assurance obligatoire. Les frais de transport ne sont pas pris en compte et sont à la charge et sous la responsabilité des stagiaires et de leurs responsables légaux. Le paiement du stage n'entraîne pas sa validation systématique.

#### • Annulation:

En cas de désistement de votre part, nous retiendrons les frais de dossier :

- à hauteur de 100 euros moins de 21 jours avant le début du stage
- à hauteur de 50% du prix de la session moins de 8 jours avant le début du stage.

Si le motif du désistement est lié à une contrainte médicale, nous vous rembourserons la totalité de vos versements sur présentation d'un justificatif. Tout abandon ou exclusion en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement

#### • À noter :

L'association des Éclaireuses et Éclaireurs de France se réserve le droit de modifier les dates et lieu d'un stage ou de supprimer un stage en cas de manque d'inscription par exemple. Dans ce cas, nous vous proposerons une solution de remplacement dans la mesure du possible ou nous vous rembourserons la totalité des sommes versées, sans autres indemnités.

#### Participation :

Le premier critère de validation des sessions de formation est la participation à l'ensemble des temps de formation. Votre présence est nécessaire du début à la fin du stage. Ces diplômes visent à donner la possibilité d'encadrer des mineur.e.s, une attitude responsable sera attendue tout au long de la formation.

